

# Renouvelez les pratiques infirmières sur des bases scientifiques

## Doctorat ès sciences infirmières (PhD)

### PRÉSENTATION GÉNÉRALE

#### Objectifs

Les changements démographiques de la population, les transformations des systèmes de santé et la rareté des ressources soignantes exigent des professionnels hautement qualifiés.

L'Université de Lausanne (UNIL), par sa Faculté de biologie et de médecine (FBM), organise donc un Doctorat ès sciences infirmières (PhD), géré par l'Ecole doctorale de la FBM et l'Institut universitaire de formation et de recherche en soins (IUFRS).

Ce doctorat s'adresse aux professionnels infirmiers désireux de s'engager dans une carrière scientifique. Il a pour objectif de former des chercheurs autonomes et de développer la recherche clinique sur des phénomènes de soins dans trois domaines identifiés comme prioritaires: le vieillissement de la population, la santé mentale et les situations critiques de soins.

#### Perspectives de carrière

- Carrière académique
- Hôpitaux universitaires et régionaux
- Hautes écoles spécialisées
- Institutions du système de santé ou de recherche
- Etablissements de santé publics ou privés
- Etablissements médicaux sociaux
- Soins à domicile

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

#### Organisateurs

Ecole doctorale  
Faculté de biologie et de médecine

Institut universitaire de formation  
et de recherche en soins - IUFRS

[www.unil.ch/sciences-infirmieres](http://www.unil.ch/sciences-infirmieres)

#### Grade décerné

Doctorat ès sciences infirmières (PhD)

#### Durée

6 semestres

#### Contact

Directrice de l'Ecole doctorale:  
Professeuse Stephanie Clarke

Directrice de IUFRS:  
Professeuse Diane Morin

#### Secrétariat:

Institut universitaire de formation  
et de recherche en soins - IUFRS  
Biopôle II  
Rte de la Corniche 10  
1010 Lausanne  
Tél. +41 21 314 48 90  
[iufrs@unil.ch](mailto:iufrs@unil.ch)



## CONTENU DE LA FORMATION

### Descriptif

Le doctorat ès sciences infirmières (PhD) prépare les doctorants à :

- Avoir une compréhension étendue des fondements théoriques de la discipline infirmière et des méthodes de recherche ;
- Générer des savoirs innovants basés sur des processus rigoureux et collaborer avec des équipes de recherche académiques et cliniques établies ;
- Reconnaître et mettre à contribution l'originalité des savoirs d'autres disciplines ;
- Consolider leur expertise dans un domaine d'intérêt particulier ;
- Respecter les principes d'intégrité scientifique et d'éthique ;
- Exercer un leadership dans la discipline et au sein de diverses organisations.

### Préalable au doctorat

La Direction de l'IUFRS peut exiger du doctorant, suivant son parcours académique antérieur, qu'il suive un préalable au doctorat avant de commencer son travail de thèse. Dans ce cas, elle établit un plan d'étude individualisé lors de l'admission au programme doctoral. Ce document indique les cours à suivre et le nombre de crédits requis à l'issue du préalable: de 30 à 60 crédits ECTS. Cette formation préparatoire est constituée de divers types de cours (équivalant au maximum à 30 crédits ECTS) pouvant avoir trait aux fondements de la discipline infirmière, à la méthodologie et aux outils scientifiques ou encore aux fondements et à l'organisation de la pratique avancée. A l'issue du préalable, le doctorant doit soumettre un protocole de recherche, de 30 crédits ECTS, en préparation de son travail de thèse.

### Travail de thèse

Le travail de thèse conduisant à l'obtention d'un Doctorat ès sciences infirmières (PhD) est essentiellement une formation à la recherche scientifique et dure six semestres. Le doctorant doit concevoir son projet dans l'un des trois domaines prioritaires suivants: le vieillissement de la population, la santé mentale ou les situations critiques de soins.

Le Directeur de thèse, le Codirecteur éventuel, ainsi que le Comité de thèse ont pour mission d'assurer le bon déroulement de la formation et de suivre les progrès du doctorant.

Une évaluation intermédiaire doit être effectuée au plus tard un an et demi après le début du travail de thèse.

A la fin de son travail de thèse, le doctorant présente sa recherche lors d'une soutenance publique.

### Transfert de connaissances

En parallèle à son travail de thèse, le doctorant participe à des colloques et à des événements scientifiques locaux, nationaux et internationaux.

Afin de développer la discipline des sciences infirmières, il est vivement recommandé que le doctorant publie des articles scientifiques en collaboration avec son directeur de thèse.

## AUTRES INFORMATIONS UTILES

### Conditions d'admission au Doctorat ès sciences infirmières (PhD)

[www.unil.ch/sciences-infirmieres](http://www.unil.ch/sciences-infirmieres)

### Règlement et compléments d'information

[www.unil.ch/sciences-infirmieres](http://www.unil.ch/sciences-infirmieres)

### Responsable pédagogique

Professeur Diane Morin

### Délais d'inscription au doctorat

Délais d'immatriculation: 30 avril.

Les candidats devant obtenir un visa en vue d'études en Suisse doivent déposer leur dossier 2 mois avant ces délais.

